



L'Observatoire maintient le cap

Les Administrateurs de l'Observatoire m'ont fait l'honneur de me confier la présidence de l'Association. Cette marque de confiance me va droit au cœur. Elle sera aussi le moteur de ma forte implication à la tête de la structure. Cette fonction, je l'aborde avec d'autant plus de plaisir que j'ai suivi avec un intérêt toujours croissant les travaux de l'Observatoire depuis sa création. A maintes reprises, l'élú que je suis a trouvé dans ses analyses des éclairages précieux pour ses prises de décision. Je tiens donc, tout d'abord, à saluer ici l'action efficace de mes prédécesseurs, et plus particulièrement celle de Michel EIMER à qui je succède.

A l'évidence, l'Observatoire doit poursuivre le chemin entrepris. Je fais donc miennes ses orientations, qui privilégient l'élaboration d'outils nouveaux, fonctionnels et simples, à l'exemple de ses tableaux de bord, toujours plus nombreux, et de plus en plus demandés. Sans négliger pour autant sa contribution aux réflexions stratégiques initiées par les grands institutionnels du département, comme celles engagées récemment sur le thème de l'accueil des gens du voyage.

Je me réjouis également du renforcement constant de sa démarche partenariale comme en témoigne l'élargissement tant du cercle de ses membres que des organismes directement impliqués dans ses travaux. On mesure tout l'intérêt que ces derniers en retirent pour construire le champ de leurs actions. Là, se trouve donc bien le rôle de l'Observatoire, au service de tous.

Jean-Marie BISSON
Président

Les nouveaux administrateurs de l'Observatoire

L'Assemblée départementale, à la suite de son renouvellement, a désigné de nouveaux conseillers généraux pour la représenter au sein du Conseil d'Administration de l'Observatoire. La composition de ce dernier est désormais la suivante :

Les Administrateurs : MM BEAUFILS, BISSON, BOISSONNET, DENIS, LEROUX, QUILLOUT (représentant le Conseil Général), M. VINCIGUERRA (représentant l'Etat), M. MARTINET (représentant l'ADELEC), Mme GOURAULT ou son représentant pour l'Association des Maires de Loir-et-Cher, M. COURTOIS (représentant la Chambre de Commerce et d'Industrie de Loir-et-Cher), M. MARTINEAU (représentant la Chambre de Métiers de Loir-et-Cher), M. NOYAU (représentant la Chambre d'Agriculture de Loir-et-Cher), M. COLLE ou son représentant pour le Centre des Jeunes Dirigeants d'Entreprise ainsi que, représentant l'ensemble des membres actifs de l'Association, l'Inspection Académique de Loir-et-Cher et la Mutualité Sociale Agricole.

Le Bureau : Jean-Marie BISSON (Président), Alain COURTOIS (Vice-Président), Gérard MARTINEAU (Trésorier), Philippe NOYAU (Secrétaire).

De l'utilité des travaux de l'Observatoire

Le point de vue de Didier REY, Directeur Départemental du Travail

"Dès la création de l'Observatoire, un travail partenarial s'est engagé avec nos services, rapidement concrétisé par une convention de coopération autour de l'échange d'informations dans le domaine de l'emploi et du développement économique.

Au cours de ces trois dernières années, la DDTEFP a proposé à l'Observatoire trois sujets importants de recherche portant sur les emplois jeunes, les difficultés de recrutement et l'exclusion sociale et professionnelle avec un éclairage particulier sur les quartiers nord de Blois.

Le travail effectué par l'Observatoire sur ces trois thèmes a permis au service public de l'emploi (AFPA, ANPE, délégation départementale aux droits des femmes, DDTEFP) de définir et mener des opérations précises et ciblées : actions de qualification dans le bâtiment, de formation aux métiers du transport et de la logistique, etc...

Dans notre domaine d'intervention, la présence d'une telle structure, véritable outil d'aide à la décision, est irremplaçable."

Une étude sur les gens du voyage

Ainsi que l'a voulu la loi du 5 juillet 2000, tous les départements préparent ou actualisent leur **Schéma d'accueil des gens du voyage**. Le Loir-et-Cher ne fait pas exception (son schéma datait de 1995). L'Observatoire y apporte toute sa contribution, en collaboration étroite avec l'Association Tsigane Habitat. Une enquête a été lancée en août auprès de l'ensemble des communes et de nombreuses rencontres avec différents services se poursuivent. **Un diagnostic de la situation en Loir-et-Cher** sera dressé prochainement. Il servira de base aux réflexions de la Commission chargée de définir ce schéma.

L'adéquation entre offre et demande d'emploi

L'Observatoire poursuit les travaux qu'il a engagés en novembre dernier sur l'importante question de l'inadéquation entre offre et demande d'emploi. Rappelons que ceux-ci sont articulés autour de quatre axes : la formation offerte dans le département, les publics en difficulté, la lutte contre l'exclusion et les difficultés de recrutement.

En mai dernier a été finalisé le projet d'un **tableau de bord portant sur les demandeurs d'emploi de la zone urbaine sensible de Blois** ; un groupe de réflexion associant notamment l'Anpe et la Direction du Travail en avait suivi l'élaboration et défini les indicateurs en fonction des besoins des différents partenaires. La première actualisation de ce tableau de bord semestriel est en voie d'achèvement (diffusion en octobre). Il en est systématiquement tiré une synthèse publiée dans la série des Fiches de l'Observatoire.

Egalement en phase de bouclage, le **recensement (ainsi qu'une tentative de schématisation) des nombreux dispositifs mis en place pour lutter contre l'exclusion**, sur le plan de l'action sociale, de la santé, du logement ou de l'accès à l'emploi. Le groupe de travail en charge de ce projet a demandé que les informations recueillies par l'Observatoire soient réunies dans un petit document, souhaité fonctionnel. Celui-ci sera diffusé auprès des professionnels concernés.

En prolongement de ce travail, **deux tableaux de bord seront mis sur pied**. Le premier tentera de **quantifier l'utilisation de ces différents dispositifs**. Le second s'attachera à **réunir un maximum d'indicateurs portant sur la pauvreté**. Parallèlement, un autre tableau de bord visant à **mieux connaître les publics bénéficiaires du RMI ou d'autres minima sociaux** vient d'être mis en chantier.

Enfin, l'analyse des informations recueillies lors d'une **enquête de grande ampleur menée auprès des exploitants agricoles du Loir-et-Cher sur leurs besoins et leurs difficultés de recrutement** est elle aussi en cours d'achèvement. Elle devrait déboucher sur la mise en place d'actions concrètes par les institutionnels de l'agriculture. Un résumé des principaux enseignements de cette enquête sera proposé dans un prochain numéro de Chronic Echo.

les dernières livraisons

- **Loir-et-Cher en chiffres**. Edition 2001, juillet 2001, 25 p.
- "2000, la croissance consolidée. **Bilan Economique et Social du Loir-et-Cher**", Les études de l'Observatoire, n° 16, juillet 2001, 100 p.
- "La croissance bien assise", **Indicateur 41** (tableau de bord trimestriel de conjoncture), n° 18, avril 2001.
- "Le taux de chômage à 7,3 %", **Indicateur 41**, n° 19, juillet 2001.

Les autres travaux en cours

- Une **enquête** a été lancée en juillet auprès de l'ensemble des **communes** et des **établissements publics de coopération intercommunale** du Loir-et-Cher, afin de mettre à jour et d'enrichir les bases de données de l'Observatoire. Cela permettra entre autre d'**actualiser la Fiche de l'Observatoire consacrée aux zones d'activités** et de réaliser une **nouvelle édition du Loir-et-Cher à découper** qui répertorie les différents découpages territoriaux en vigueur dans le département et livre des informations sur chacune des structures intercommunales (la précédente édition datait de 1997).
- Dans un domaine voisin, l'Observatoire travaille à la **mise à jour des 325 Fiches territoriales** qu'il avait diffusées en juin 2000. Rappelons que ces fiches livrent une batterie d'indicateurs pour chacune des entités territoriales du département. La prochaine édition est prévue en octobre/novembre.
- La période estivale a été mise à profit pour réaliser la volumineuse saisie des informations nécessaires à l'élaboration des **tableaux de bord sur les finances communales** (un pour chaque commune et communauté de communes et un autre pour l'ensemble du département). Le travail de compilation et d'analyse va donc pouvoir commencer, pour se clôturer, si tout va bien, avant la fin de l'année.
- L'Observatoire a entrepris l'**actualisation** de l'analyse qu'il avait consacrée en 1999 aux **transports collectifs dans le Loir-et-Cher** (non publiée). La base de données portant sur les liaisons routières et ferroviaires (jours, horaires et lieux) a été maintenue à jour.
- La **monographie consacrée au secteur de Saint-Aignan**, dans le cadre des études de pôles liées au programme Parcq, est très avancée.
- Sont sur le point d'être engagés : d'une part, l'**Indicateur 41**, le tableau de bord conjoncturel portant sur le deuxième trimestre 2001 et donnant les résultats de l'enquête réalisée auprès d'une centaine d'entreprises en septembre, d'autre part le **baromètre de conjoncture sociale**, dont ce sera la neuvième édition.

En bref...

- Comme prévu, l'Observatoire s'est engagé dans la démarche de **certification à la norme ISO 9001**. L'enquête réalisée auprès de ses utilisateurs pour mesurer leur degré de satisfaction a permis de vérifier la bonne image dont il bénéficie et l'intérêt attaché à ses publications. Quelques remarques ont été formulées pour que l'Observatoire améliore sa communication sur ses travaux en cours... Il en sera bien sûr tenu compte.
- La construction du **site internet** consacré à l'économie du Loir-et-Cher, que l'Observatoire réalise avec l'Adelec, est très avancée. Il sera **accessible début octobre**.
- Les **demandes d'informations** qui parviennent à l'Observatoire **sont de plus en plus nombreuses**. Fin août, leur volume est déjà équivalent à celui enregistré pour l'ensemble de l'année 2000.

Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher
1, avenue de la Butte - 41000 Blois
Tél. 02 54 42 39 72 - Fax 02 54 42 42 02
observatoire-economique-41@wanadoo.fr